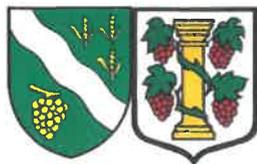


Valeyres-sous-Rances, le 23.10.2024



Service intercommunal
d'adduction d'eau
Rances-Valeyres-sous-Rances

Au Conseil général de la Commune de
1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 02/24

Budget de fonctionnement pour l'année 2025
Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres-sous-Rances (SIAERV)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2025 présente une participation de charges pour l'ensemble des deux communes de **CHF 134'860.00** contre CHF 78'230.00 pour le budget 2024 adapté.

Le comité administratif s'astreint à n'engager que les frais nécessaires à l'entretien parfait des locaux ainsi qu'au bon fonctionnement du matériel.

Il a été contrôlé et adopté par le comité administratif du SIAERV, le 23.10.2024.

En annexe de ce préavis figure le tableau récapitulatif du budget 2025.

Commentaires :

110.318.00 : Cette augmentation de CHF 800.00 est liée au passage à MCH2 en 2026.

351.314.00 : La toiture de Mont-Juvis montre des signes de faiblesse. La réfection du toit se monte à CHF 13'000.00.

352.315.00 : Le serveur de gestion du réservoir En Poyet doit être remplacé. Le coût s'élève à CHF 11'600.-. Il comprend le remplacement du serveur, l'étude du système, la mise en service complète, l'instruction au personnel et la schématique DAO.

352.331.00 : L'amortissement du réservoir du Poyet s'est terminé le 31.12.2023. Le montant de CHF 5'700.00 correspond à l'amortissement pour la réfection des cuves (fin 2034).

352.331.01 et 353.331.01 : Les dépenses totales liées au préavis 03/22 se sont élevées à CHF 45'705.90. Après déduction de la réserve pour travaux futurs (CHF 7'773,65), les montants ont été attribués selon les dépenses, à savoir, CHF 28'956.40 pour Champ-Thélin et CHF 8'975.85 pour le Poyet. En 2024, les amortissements s'élèveront respectivement à CHF 5'756.40 et CHF 1'775.85. De 2025 jusqu'en 2028, ils seront de CHF 5'800.00 et CHF 1'800.00.

355.314.00 : Aux Vignettes, un débitmètre trop plein de source doit être installé. En effet, l'office de la consommation demande un relevé précis et régulier des débits. Cette exigence fait partie de l'autocontrôle. Actuellement, ces informations sont obtenues et fournies de manière approximative. Cette dépense s'élève à CHF 28'700.00. Ce montant comprend le débitmètre

CHF 19'000.00 (offre de Pilet SA), CHF 4'700.00 pour la fouille (offre de Gregorio SA) et l'installation sanitaire estimée à CHF 5'000.-. De plus, CHF 8'000.00 sera engagé pour le remplacement de la clôture de la zone de captage.

810.318.02 : A la suite du contrôle du service de la consommation, nous avons l'obligation légale d'élaborer un plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Un montant de CHF 30'000.00 est estimé. Cette somme se partage entre les trois entités (SIAERV- Valeyres-sous-Rances et Rances). Ce plan devra être revu une fois par législature.

Cette dépense n'a pas été engagée en 2024. L'élaboration du plan n'a pas été aussi rapide qu'escompté. Cette dépense sera effective en 2025.

810.435.00 : La répartition des charges d'exploitation intercommunales se monte à CHF 134'860.00.

Tous les travaux énumérés ci-dessus sont considérés par le comité administratif comme étant impératifs.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres-sous-Rances invite le Conseil général de Valeyres-sous-Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances

- vu le préavis no 02/24 relatif au budget de fonctionnement 2025 ;
- vu l'examen détaillé de celui-ci ;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le budget tel que présenté ;
2. de donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

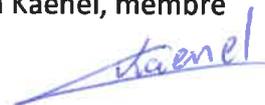
Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres-sous-Rances

Pour Valeyres-sous-Rances

Béat Jenni, Président



Christian Kaenel, membre



Pour Rances

Pierre Guignard, vice-président



Vincent Guyon, membre

